

## **Guide aux auteur.e.s**

Comment construire la bibliographie d'un manuscrit accepté

**Regards politique - Revue scientifique étudiante de science politique**

Département de science politique

Pavillon Charles-De Koninck

1030, des Sciences-Humaines

Université Laval, Québec

G1V 0A6

[regardspolitiques@pol.ulaval.ca](mailto:regardspolitiques@pol.ulaval.ca)

[www.regardspolitiques.com](http://www.regardspolitiques.com)

Version mise à jour en date du 27 janvier 2018

## Avant-propos

En droite ligne avec la mission de *Regards politiques*, L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X, un logiciel libre et reconnu dans le monde scientifique, est utilisé pour la mise en page de la Revue. Lors de l'acceptation d'un manuscrit, nous demandons aux auteur.e.s de nous faire parvenir un fichier B<sup>I</sup>B<sup>T</sup>E<sub>X</sub> nous permettant de facilement et rapidement de joindre une bibliographie complète et sans erreur à leur article final.

Pour les auteur.e.s n'utilisant pas de logiciel de gestion de références bibliographiques (comme Zotero, JabRef ou EndNote), il leur est demandé de nous fournir en fichier .doc ou .docx une version de leur bibliographie **respectant en toutes lettres les consignes suivantes**.

Ainsi, nous vous invitons à prendre connaissance du présent document et de nous faire parvenir votre bibliographie finale. À noter que **toute bibliographie ne respectant pas les critères de présentation suivants ne pourra pas être acceptée par l'équipe de la Revue, et devra par conséquent être refaite**. Ceci pourrait entraîner le retard de la publication de l'article. Nous comptons sur la collaboration des auteur.e.s afin d'offrir à la communauté scientifique étudiante une publication de qualité, uniforme et respectant son style bibliographique.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par courriel. Nos coordonnées sont disponibles à la première page du présent document.

## Consignes générales

La bibliographie doit être **rédigée en français**. Les titres en anglais ne doivent pas être traduits, mais les autres éléments comme le lieu de publication doivent l'être lorsque cela est pertinent. Par exemple, on écrira « Londres » et non "London".

Votre bibliographie doit être **dénuée de toute mise en page**. Les passages en *italique* doivent être présentés en fonction de la commande présentée au paragraphe précédent, et non pas être en *italique*. **Un seul retour de ligne** doit séparer vos références. Toutes les références doivent être **alignées à gauche**, à **interligne simple**, **sans mise en retrait** à la première ou à la seconde ligne.

Vos références doivent être présentées **en ordre alphabétique** des noms des auteurs, **sans distinction selon le type de source** (toutes les références sont présentées ensemble; elles ne doivent pas être triées par articles, par livres, par thèses, etc.).

Finalement, la bibliographie doit contenir **toutes les références citées** dans le texte. Il n'est pas d'usage d'indiquer les sources qui ne sont pas directement citées, mais qui ont influencé la réflexion de l'auteur.e.

## Mise en forme des références bibliographiques

En l'absence d'un fichier `BIBTEX`, l'équipe de la Revue devra faire un certain nombre de manipulations afin de coder votre bibliographie en `LATEX`. Pour éviter les erreurs, nous vous demandons **d'ajouter les trois commandes suivantes** aux endroits mentionnés ici. Ainsi, votre bibliographie pourra être mise en page rapidement et sans erreur.

1. Il vous est demandé d'ajouter une commande lorsque du **texte en italique** doit apparaître à une référence, selon les critères présentés dans ce document. La commande, où les trois points doivent être remplacés par le texte qui doit être en *italique*, est la suivante : `\emph{...}`

2. Lorsqu'il y a plusieurs auteur.e.s, on utilisera **le symbole &**, et non le mot « et ». Pour ce faire, nous vous demandons d'ajouter une barre oblique inversée (`\`), aussi appelée « backslash », devant chaque symbole `&`, comme ceci : `\&`

3. **Toutes vos références bibliographiques doivent commencer avec** la mention `\item` suivi du nom du premier (ou seul) auteur et d'une virgule inscrits entre crochets (`[ ]`), comme ceci : `\item[Nom,]...`

**Ainsi, une référence bibliographique typique devrait être présentée ainsi dans votre document :**

```
\item[Doe,] J. \& M. Smith. (2079). La politique des robots. \emph{Politique et Espaces, 3}(5), 18-32.
```

## EXEMPLE :

---

Les commandes mentionnées ci-haut sont **surlignées en jaune** là où elles doivent apparaître dans votre fichier contenant votre bibliographie.

### Exemple de bibliographie présentée en fonction des présentes consignes :

`\item[Blais-Lacombe,]` A., `\&` Bodet, M. (2017). Les élections partielles au Québec : Caractéristiques et tendances. `\emph{Politique et Sociétés, 36}`(3), 115-139.

`\item[Lalforest,]` G. (1992). `\emph{Trudeau et la fin d'un rêve canadien}`. Sillery, Québec : Septentrion.

`\item[Marland,]` A., Giasson, T., `\&` Esselment, A. L. (Dir.). (2017). `\emph{Permanent Campaigning in Canada}`. Vancouver, Colombie-Britannique : UBC Press.

Ce qui donnera une fois programmé dans  $\LaTeX$  :

## Bibliographie

Blais-Lacombe, A., & Bodet, M. (2017). Les élections partielles au Québec : Caractéristiques et tendances. *Politique et Sociétés, 36*(3), 115-139.

Lalforest, G. (1992). *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*. Sillery, Québec : Septentrion.

Marland, A., Giasson, T., & Esselment, A. L. (Dir.). (2017). *Permanent Campaigning in Canada*. Vancouver, Colombie-Britannique : UBC Press.

---

## Critères de présentation par type de référence

La présentation de toutes vos références bibliographiques doit **respecter entièrement** les consignes suivantes. N'oubliez pas d'ajouter les commandes présentées précédemment là où cela est nécessaire.

*Rappel* : Pour la soumission d'un manuscrit, il n'est pas nécessaire d'ajouter les commandes. La présentation de vos références bibliographiques doit tout de même respecter les consignes suivantes. Si votre manuscrit est accepté, vous devrez ajouter les commandes mentionnées précédemment.

### Article scientifique

*Note* : Pour les articles, on privilégie toujours la présentation bibliographique traditionnelle, c'est-à-dire **la référence à la version imprimée, et ce même si l'article a été consulté dans Internet**. Dans le cas où la revue n'est publiée qu'en version électronique, nous utilisons tout de même la version traditionnelle.

Exemple pour un.e auteur.e. :

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre. *Titre de la revue*, Volume(Numéro), pages.**

Montigny, É. (2010). Le déclin du militantisme dans les partis. *Bulletin d'histoire politique*, 19(1), 89-96.

Exemple pour plusieurs auteur.e.s :

**Nom, Initiale du prénom. & Initiale du prénom, Nom. (Année). Titre. *Titre de la revue*, Volume(Numéro), pages.**

Blais-Lacombe, A., & Bodet, M. (2017). Les élections partielles au Québec : Caractéristiques et tendances. *Politique et Sociétés*, 36(3), 115-139.

Gingras, A.-M., A. Dudas, M. Paquin & M. Foisy. (2008). Les représentations sociales de la démocratie : réflexivité, effervescence et conflit. *Politique et Sociétés*, 27(2), 11-40.

*Note* : Il faut mentionner tous les noms d'auteur.e.s dans la référence s'il y en a moins que 7. À partir de 8 auteur.e.s, il faut inscrire les 6 premier.ère.s, suivi de points de suspension ( . . . ) puis celui du ou de la dernier.ère auteur.e.

## Chapitre de livre

*Note* : On cite un chapitre seulement lorsque les chapitres d'un même livre sont signés par des auteur.e.s différent.e.s et publiés sous la supervision d'un.e directeur.trice scientifique. Lorsque les chapitres ne sont pas signés individuellement, il faut plutôt utiliser la forme générale pour les livres (voir section « Livre » du présent document).

Exemples selon le nombre d'auteur.e.s :

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre du chapitre cité. Dans Initiale du prénom. Nom (Dir.). Titre du livre (pages du chapitre cité). Ville de publication, Province ou État : Maison d'édition.**

Braun, A. (2011). The role of opinion research in setting campaign strategy. Dans J. Lees-Marshment (Dir.). *Routledge Handbook of Political Marketing* (p. 7-19). Londres & New-York : Routledge.

Mévellec, A. (2011). Les élections municipales de 2009 dans les villes moyennes du Québec : entre changement et reconduction. Dans S. Breux & L. Bherer (Dir.). *Les élections municipales au Québec : enjeux et perspectives* (p. 11-40). Québec, Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Foster, É. & P. Lemieux. (2011). Selling a Cause : Political Marketing and Interest Groups. Dans A. Marland, T. Giasson & J. Lees-Marshment (Dir.). *Political Marketing in Canada* (p. 156-173). Vancouver, Colombie-Britannique : UBC Press.

## Communications présentées lors de congrès ou de conférences

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre de la présentation. Nom du congrès ou de la conférence, Ville, date [sans l'année].**

Giasson, T., G. Le Bars, F. Bastien & M. Verville. (2013). *L'usage du web social par les partis politiques au Québec. Le cas de #Qc2012*. Congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, Victoria, Juin.

## Dictionnaires et encyclopédies

*Voir* : Chapitre de livre.

## Livre

Exemple pour un.e auteur.e. :

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre du livre. Ville de publication, Province ou État : Maison d'édition.**

Laforest, G. (1992). *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*. Sillery, Québec : Septentrion.

Exemple pour plusieurs auteur.e.s :

**Nom, Initiale du prénom. & Initiale du prénom, Nom. (Année). Titre du livre. Ville de publication, Province ou État : Maison d'édition.**

Gagné, G. & Langlois, S. (2002). *Les raisons fortes : nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec*. Montréal, Québec : Presses de l'Université de Montréal.

Exemple pour un livre publié sous la direction de...

On procède de la même manière que pour un livre à un ou plusieurs auteur.e.s, en ajoutant la mention « **(Dir.)**. » juste avant l'année.

Marland, A., Giasson, T., & Esselment, A. L. (Dir.). (2017). *Permanent Campaigning in Canada*. Vancouver, Colombie-Britannique : UBC Press.

## Lois

Pour les lois du Québec (et du Canada) :

*Dans le corps du texte* : On indiquera entre parenthèses la référence officielle à la loi dont il est question. Par exemple : Comme le législateur l'a prévu dans la Charte de la Ville de Québec (L.R.Q., chapitre C-11.5), ...

*En fin de texte* : Les textes de loi n'apparaissent pas en bibliographie.

Pour les lois d'autres pays :

*Dans le corps du texte* : On indiquera entre parenthèses la référence officielle à la loi, s'il y a lieu, dont il est question.

*En fin de texte* : Les textes de loi n'apparaissent pas en bibliographie.

Règlements municipaux (au Québec) :

*Dans le corps du texte* : On indiquera entre parenthèses la référence officielle au règlement municipal dont il est question. Par exemple : La participation des citoyens aux séances du conseil municipal reste limitée par le Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville (R.V.Q. 1722)...

*En fin de texte* : Les textes de loi n'apparaissent pas en bibliographie.

## Mémoire de maîtrise

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre du mémoire (Mémoire de maîtrise). Nom de l'université, Ville.**

Labrecque, E. (2013). *Politique, démocratie et technologies de l'information et des communications (TIC)* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal, Montréal.

## Page Web

*Note* : On évitera généralement de citer une page Web puisque les documents qui y sont récupérés doivent être cités selon le type. Par exemple, un article de revue scientifique sera cité comme le prévoient les consignes indiquées au présent document, et ce même s'il est récupéré dans Internet.

Dans certaines circonstances, l'auteur.e ne pourra faire autrement que de citer une page Web. On procédera alors ainsi :

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre du document. Repéré à URL**

Regards politiques. (s.d.). Politique éditoriale et normes d'édition. Repéré à [www.regardspolitiques.com/normes-dedition/](http://www.regardspolitiques.com/normes-dedition/)<sup>1</sup>

## Publication gouvernementale

*Note* : Généralement, on cite une publication gouvernementale de la même manière qu'un livre ou qu'un rapport si elle possède un numéro. S'il n'y a pas d'auteur.e, on remplace par le nom du ministère ou de l'organisme.

**Nom, Initiale du prénom. OU Nom du ministère ou de l'organisme (Année). Titre du document. Ville de publication, Province ou État : Nom du ministère ou de l'organisme [s'il n'y a pas d'auteur].**

---

1. s.d. indique l'absence de date.

Gautrin, H.-F. (2012). *Gouverner ensemble : Comment le Web 2.0 améliorera-t-il les services aux citoyens ?* Québec, Québec : Ministère du Conseil exécutif.

Ministère du Conseil exécutif. (2016). *Rapport annuel de gestion. 2015-2016*. Québec, Québec.

## Rapport de recherche

*Note* : On cite généralement un rapport de recherche de la même manière qu'un livre, sauf s'il possède un numéro.

Exemple d'un rapport avec numéro :

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre du rapport (Numéro du rapport). Ville de publication, Province ou État : Organisme.**

Clarke, A. (2010). *Les médias sociaux : Utilisations politiques et conséquences pour la démocratie représentative*. (Rapport 4). Ottawa, Ontario : Bibliothèque du Parlement.

## Thèse de doctorat

**Nom, Initiale du prénom. (Année). Titre de la thèse (Thèse de doctorat). Nom de l'université, Ville.**

Alain, M. (2013). *Gouvernance infra-municipale et gestion du social : analyse multi-échelons de la construction politique des arrondissements montréalais* (Thèse de doctorat). Institut national de recherche scientifique, Québec.

L'édition de ce document a été réalisée pour *Regards politiques*, à l'aide de L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X, par Philippe Dubois. Il est soumis aux conditions prévues à la licence Creative Commons BY-NC-SA 2.5 CA. Nous invitons les lecteur.trice.s à nous partager leurs commentaires et potentielles coquilles trouvées en ces lignes par courriel à [regardspolitiques@pol.ulaval.ca](mailto:regardspolitiques@pol.ulaval.ca).

